



Estimations avancées des évolutions du nombre de foyers allocataires de la prime d'activité

Octobre

2021

AVERTISSEMENT

Les éléments qui suivent reposent sur des données mensuelles, élaborées sur la base de données semi-définitives, c'est-à-dire observées avec 6 semaines de recul par rapport au mois de droit, alors que les supports conjoncturels habituels sont réalisés à partir des données dites définitives, c'est-à-dire avec 6 mois de recul. Il en résulte qu'en niveau, le nombre d'allocataires est plus faible (de 2 à 3 %). En revanche, d'après les données historiques, les écarts d'évolution entre données définitives et semi-définitives observés depuis le début de la crise sanitaire sont faibles, il est donc possible de les interpréter observées à partir des données semi-définitives.

Le nombre de bénéficiaires de la prime d'activité baisse sur les 4 premiers mois de l'année

Les quatre premiers mois de l'année 2021 sont marqués par une baisse des effectifs (- 2,8 % entre décembre et avril soit 121 000 bénéficiaires en moins) (graphique 1) qui s'explique, au-delà des mouvements saisonniers, par la conjonction de deux effets : la reprise économique de l'automne dont les effets se manifestent jusqu'en début 2020 en raison des modalités de déclaration trimestrielle des ressources des allocataires (DTR, [enca-dré](#)) et l'impact de la revalorisation salariale des personnels des établissements de santé dans le cadre des accords sur le Ségur de la santé qui réduit le montant versé ou évince les allocataires dont les ressources deviennent trop élevées pour être éligibles à la prime d'activité.

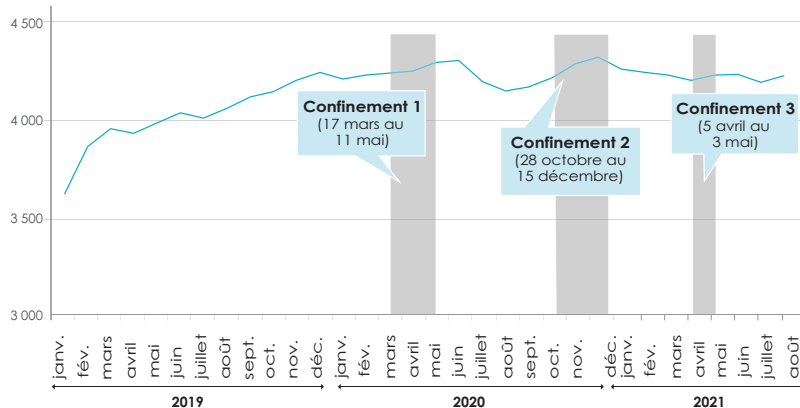
Puis se stabilise sur les 4 mois suivants, de mai à août

À partir de mai 2021, le nombre de bénéficiaires se situe autour de 4,247 millions (moyenne observée entre mai et août). Il retrouve ainsi un niveau proche de celui des mois précédents la crise sanitaire. L'impact des facteurs saisonniers induit des oscillations autour de cette moyenne (prise en compte des primes et autres gratifications de fin d'année, activités saisonnières...).

Concernant les ouvertures de droits (graphique 2), leur nombre est en augmentation entre mai 2021 et août 2021 et est nettement plus élevé que sur la même période l'année précédente. Après une progression sensible en juillet, le niveau des ouvertures de droits en août se maintient et atteint ainsi un niveau identique à celui observé deux années plus tôt (août 2019).

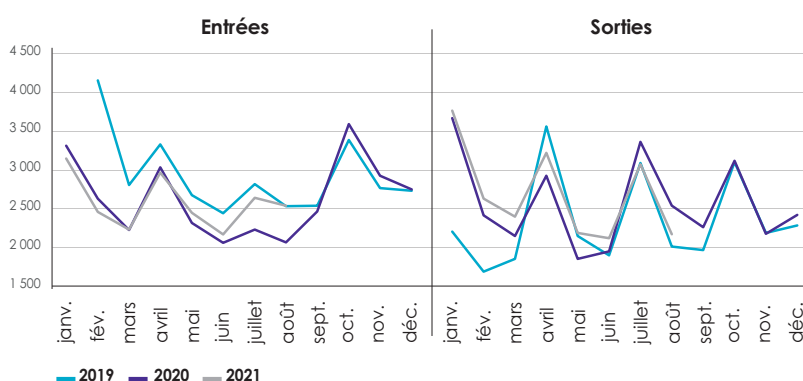
S'agissant des sorties, sur la période de juillet-août, leur nombre est bien inférieur à celui observé

Graphique 1 - Évolution du nombre de foyers bénéficiaires de la prime d'activité (en milliers)



Source : Cnaf - Dser (fichiers Allstat FR2). Champ : Caf - France entière.

Graphique 2 - Évolution des flux d'entrées et de sorties de la prime d'activité (en milliers)



Source : Cnaf - Dser (fichiers Allstat FR2). Champ : Caf - France entière.

un an auparavant (66 000 de moins que sur la même période l'année précédente) et est légèrement supérieur à celui observé en juillet et août 2021.



Cnaf - 32 avenue de la Sibelle - 75685 Paris Cedex 14

Fiche - Prime d'activité Conjoncture ■ Direction des statistiques, des études et de la recherche (Dser)

■ Directeur de la publication Nicolas Grivel ■ Directrice de la publication déléguée Lucie Gonzalez

■ Auteur Martial Delmas ■ Maquettiste Ysabelle Michelet

Estimations avancées des évolutions du nombre de foyers allocataires de la prime d'activité

ENCADRÉ

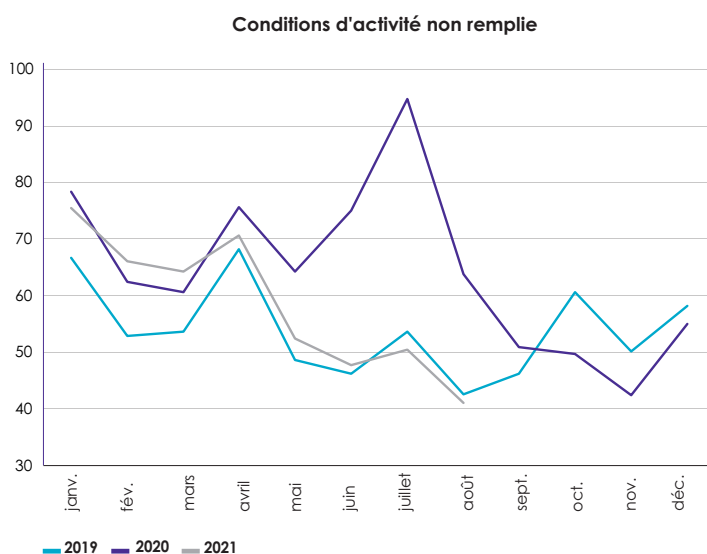
Les évolutions du nombre de bénéficiaires au travers des entrées-sorties dans la prestation

L'évolution du nombre de bénéficiaires de la prime d'activité d'un mois à l'autre peut se déduire du nombre d'ouvertures de droit (entrées) et de fins de droit à la prestation (sorties) ayant eu lieu sur la période. Il est à noter que les flux d'entrées et de sorties dans le droit sont affectés par d'importants effets saisonniers, liés notamment à un déséquilibre entre les mois de l'année, correspondant au renouvellement des droits des bénéficiaires. En effet, la prime d'activité repose sur un calcul trimestriel : tous les trois mois, les allocataires remplissent une déclaration trimestrielle de ressources (DTR) à partir de laquelle la prime d'activité est calculée jusqu'à la prochaine déclaration. Près de la moitié des bénéficiaires de la prime d'activité renouvellent leurs droits en janvier, avril, juillet et octobre. C'est la raison pour laquelle on observe de fortes variations ces mois-là.

Plus précisément, après un pic à la même période en 2020, le nombre de sortie concernant le motif « condition d'activité non rempli » retrouve un niveau légèrement inférieur à celui d'avant crise ([graphique 3](#)). De plus, le nombre de sorties associés à des ressources trop élevées est plus haut que celui observé un an plus tôt. Ces évolutions découlent d'une amélioration du marché du travail.

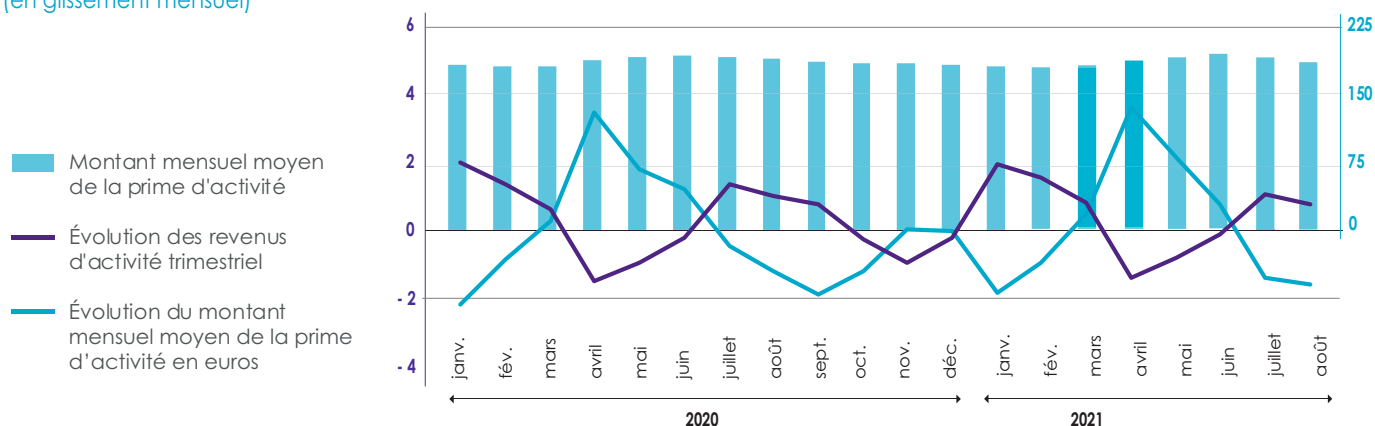
Au début du deuxième semestre 2021, l'évolution des ressources et des montants moyens versés aux allocataires reste analogue à celle observée en 2020. L'évolution à la baisse du nombre de bénéficiaires de la prime d'activité s'accompagne d'une diminution du montant moyen de prestation perçu en janvier et février 2021 ([graphique 4](#)). Entre mars et juin, le montant moyen de prime d'activité repart à la hausse, reflétant les évolutions des ressources des allocataires avant de diminuer à nouveau à partir de juillet. Ces évolutions, sont à relier essentiellement à la saisonnalité des ressources évoquée plus haut.

Graphique 3 - Motif de sorties de la prime d'activité (en milliers)



Source : Cnaf – Dser (fichiers Allstat FR2). Champ : Caf - France entière.

Graphique 4 - Évolution des revenus d'activité et du montant moyen de prime d'activité perçu par les bénéficiaires (en glissement mensuel)



Source : Cnaf – Dser (fichiers Allstat FR2). Champ : Caf - France entière.

Note : il s'agit du montant des ressources brutes de l'activité perçu en moyenne chaque mois par l'ensemble des personnes du foyer. Ce montant regroupe toutes les ressources d'activité indiquées sur une déclaration trimestrielle (salaires nets, contrats d'accompagnement dans l'emploi, revenus de stage et de formation).